



DISPOSITIF DE FINANCEMENT DE COMMANDES

Un programme garanti par l'Etat dans le cadre de #FranceRelance

“ UNE SOLUTION DE FINANCEMENT DES COMMANDES, OFFRANT À L'ENTREPRISE, UNE AVANCE DE TRÉSORERIE IMMÉDIATE, SANS ATTENDRE LA FACTURATION. ”

- ✓ **BFR optimisé** : Le financement anticipé dès la commande de votre client ⁽¹⁾
- ✓ **Sans endettement** : Un financement qui n'a pas d'impact sur votre capacité d'emprunt ⁽²⁾
- ✓ **Échanges commerciaux maîtrisés** : Un gain de souplesse dans les délais de paiement fournisseurs et clients



PROGRAMME DISPONIBLE
JUSQU'AU

31 déc. 20



FINANCEMENT POUVANT
REPRÉSENTER JUSQU'À

20% de CA ⁽¹⁾



DISPOSITIF VALABLE POUR VOS
COMMANDES CLIENTS DANS

+100 pays



LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF

En complément des prêts garantis par l'État, le gouvernement en lien avec les acteurs du marché de l'affacturage, a décidé de **renforcer le financement du besoin en fonds de roulement** des entreprises en soutenant un dispositif de financement de commandes. Ce dernier vient compléter le financement du poste clients proposé traditionnellement par les Factors. Objectif : permettre aux entreprises françaises d'**optimiser leurs capacités de rebond**.

- ✓ Un programme de financement de commandes **garanti par l'État jusqu'au 31 décembre 2020**.
- ✓ Une ligne de financement calibrée sur le **besoin de trésorerie** de l'entreprise et **adossée au carnet de commandes clients**
- ✓ Une offre systématiquement **associée à un contrat d'affacturage**.

AVEC FACTOFRANCE, DU CASH IMMÉDIAT POUR REDÉMARRER PLUS VITE

SUR LA BASE DES COMMANDES CLIENTS

Un financement des commandes⁽¹⁾ reçues de vos clients et confirmées par vos soins, pouvant représenter jusqu'à 20 % de votre CA annuel.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Commission de financement

+ commission liée à la garantie de l'Etat

SUR LA BASE DES FACTURES

Le financement complémentaire des factures sur la base de leur montant TTC et la gestion du poste clients selon les caractéristiques de votre contrat.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Commission de financement

+ commission d'affacturage correspondant aux frais de gestion



FINANCEMENT DE COMMANDES



- reçoit la commande d'un client
- la cède à FactoFrance dans un délai de 30 jours



- finance la base HT de la commande selon la quotité de financement accordée sur les factures⁽¹⁾



AFFACTURAGE



- effectue la prestation
- émet la facture
- la transmet à FactoFrance



- finance la facture sur la base du montant TTC⁽¹⁾



- solde la facture avec le règlement du client de l'entreprise

Le financement des commandes est apuré par la transmission des factures associées et leur financement

QUI EST ÉLIGIBLE A L'OFFRE FINANCEMENT DE COMMANDES DE FACTOFRANCE ?

- ✓ **ENTREPRISES FRANÇAISES**
- ✓ **ACTIVITES BTOB**

Pour des commandes :

- > dont l'antériorité est inférieure à 30 jours au moment de la cession
- > fermes et validées par vos soins
- > exécutées dans un délai maximum de 120 jours

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2020 sous réserve d'éligibilité aux conditions contractuelles et sous réserve de l'accord du Comité de Crédit FactoFrance